

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro d	de permis		Date d'inspection	
Happy Feet Daycare Inc. 201719		}		Le 24 août 2021	
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone	
Garderie Happy Feet Daycare				(506) 475-9309	
Adresse					
338 boulevard Broadway Grand-Sault/Grand Falls NB E3	3Z 2K4				
Nom de la personne responsable de la délivrance de per	mis	Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque		Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : Les 2 employées concernées sont inscrites en septemb		1(b) 2021.			
Commentaires généraux					
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage, de changement de couche. Les exigences d'affichage seront mis à la même place da Un plan de match est requis pour les structures non-confostructures concernées ne peuvent pas être utilisé tant et a enlevés. Observation du diner.	la sécurité ns le couloi orme lors de	, des espac r. e l'inspectio	ces de on de re	rangement enouvellem	et du ent. Les
original signé par					
Pascale Dumont-Levesque		Le 24 août 2021			
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	te			
original signé par Jessie Beaulieu		L€	e 24 ac	ût 2021	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Da	te			